

Date de génération de ce justificatif : 23/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

JOKEDA – Constitution de société

Référence : L027154

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 27 septembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Office notarial de Maître Didier PINCEMIN Notaire 15 rue Champs Gautier 22210 PLEMET Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 septembre 2024, à TREBEDAN. Dénomination : JOKEDA. Forme : Société civile immobilière. Objet : L'acquisition en plein propriété, en nue-propriété ou en usufruit de tous immeubles, la propriété, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement dit de tous les immeubles et terrains qui seront apportés à la société ou acquis par elle, quelque soit leur mode d'acquisition (achat, apport, ou construction) ou de financement (emprunt ou crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1200 euros Cession de parts et agrément : LIBRES. Siège social : Lieudit « Quérard », 22980 Trebedan. La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo. Gérant : Monsieur Damien FERRON, demeurant Lieudit « Quérard », 22980 Trebedan

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)